

ALLIANZ ACTIONS INDICE US
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2011

Exercice clos le 31 Décembre 2010

- ♦ Rapport sur les comptes annuels ;
- ♦ Rapport spécial sur les conventions réglementées.



ALLIANZ ACTIONS INDICE US
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de la SICAV ALLIANZ ACTIONS INDICE US, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la justification de nos appréciations ;
- ♦ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et exposés dans les "*Règles et méthodes comptables*" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

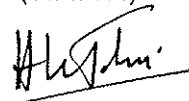
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER

(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC



Bilan actif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DEPOTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS	85 184 403,94	89 577 879,17
. Actions et valeurs assimilées	-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Obligations et valeurs assimilées	-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Titres de créances	85 184 403,94	89 577 879,17
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>	<i>85 184 403,94</i>	<i>89 577 879,17</i>
. Titres de créances négociables	<i>85 184 403,94</i>	<i>89 577 879,17</i>
. Autres titres de créances	-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Organismes de placement collectif	-	-
<i>OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale</i>	-	-
<i>OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT</i>	-	-
<i>Fonds d'investissement et FCC cotés</i>	-	-
<i>Fonds d'investissement et FCC non cotés</i>	-	-
. Opérations temporaires sur titres	-	-
<i>Créances représentatives de titres reçus en pension</i>	-	-
<i>Créances représentatives de titres prêtés</i>	-	-
<i>Titres empruntés</i>	-	-
<i>Titres donnés en pension</i>	-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
. Autres instruments financiers	-	-
CREANCES	-	-
. Opérations de change à terme de devises	-	-
. Autres	-	-
COMPTES FINANCIERS	4 847 904,45	5 530 039,92
. Liquidités	4 847 904,45	5 530 039,92
Total de l'ACTIF	90 032 308,39	95 107 919,09

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Bilan passif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
. Capital	90 889 793,16	95 041 433,69
. Report à nouveau	-	-
. Résultat	-1 085 610,79	-1 013 989,34
Total des CAPITAUX PROPRES (ACTIF NET)	89 804 182,37	94 027 444,35
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
. Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
. Opérations temporaires sur titres	-	-
<i>Dettes représentatives de titres donnés en pension</i>	-	-
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>	-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
DETTES	120 574,84	115 433,08
. Opérations de change à terme de devises	-	-
. Autres	120 574,84	115 433,08
COMPTES FINANCIERS	107 551,18	965 041,66
. Concours bancaires courants	107 551,18	965 041,66
. Emprunts	-	-
Total du PASSIF	90 032 308,39	95 107 919,09

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
3, Rue Montalivet
75008 PARIS

Hors-bilan au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		
Autres Opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
INDICE		
NYF SP 500 EMI 0311	280 899,72	-
NYF S&P 500 IND 0311	90 121 992,23	-
NYF SP 500 EMI 0310	-	115 697,92
NYF S&P 500 IND 0310	-	93 908 142,36
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Compte de résultat au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
. Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 454,78	1 204,73
. Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
. Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
. Produits sur titres de créances	97 390,43	167 838,43
. Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	167,50	1 576,71
. Produits sur instruments financiers à terme	-	-
. Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	99 012,71	170 619,87
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
. Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
. Charges sur instruments financiers à terme	-	-
. Charges sur dettes financières	-2 101,89	-3 544,90
. Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	-2 101,89	-3 544,90
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)	96 910,82	167 074,97
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-1 275 904,52	-1 194 055,97
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1-2+3-4)	-1 178 993,70	-1 026 981,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	93 382,91	12 991,66
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	-	-
RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)	-1 085 610,79	-1 013 989,34

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

1. Règles et méthodes comptables

1.1. Texte appliqué

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM, modifié par le règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005.

1.2. Indication et justification de dérogations

1.2.1 Aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des documents de synthèse

Néant.

1.2.2 Aux règles générales d'établissement et de présentation des documents de synthèse, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice

Néant.

1.3. Méthodes d'évaluation et de comptabilisation

1.3.1. Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

1.3.1.1. Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les taux de référence sont les suivants :

- ✓ titres de créances à plus d'un an : taux des BTAN
- ✓ titres de créances à moins d'un an : taux EURIBOR

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

1.3.1.2. Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme et dérivés

✓ Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

✓ Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

✓ Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

Dérivés de crédit

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

1.3.1.3. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPCVM, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPCVM, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

1.3.1.4. Dépôts et Emprunts

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

1.3.1.5. Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris, publié par l'AFG.

1.3.2. Méthodes de comptabilisation

1.3.2.1. Mode de comptabilisation des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe :

Enregistrement au compte de résultat au fur et à mesure que ceux-ci sont acquis (méthode des coupons courus).

1.3.2.2. Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers :

Les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.

1.3.2.3. Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion fixes et frais variables :

Les frais de fonctionnement et de gestion fixes recouvrent l'ensemble des charges et notamment : Gestion financière, gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

Les dotations aux frais de fonctionnement et de gestion fixes sont enregistrées en charge à chaque valeur liquidative.

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
9, Rue Montalivet
75008 PARIS

Les dotations aux frais de gestion fixes sont calculées par application d'un taux à l'actif net moyen et/ou sur la base d'un montant de frais prévisionnels.

1.4. Changement de méthode ou de réglementation

Néant.

1.5. Changements soumis à l'information particulière des porteurs

Néant.

1.6. Changements d'estimation et changements de modalités d'application

Néant.

1.7. Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

1.8. Droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Néant.

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

2. Evolution de l'actif net

	31/12/2010	31/12/2009
Actif net en début d'exercice	94 027 444,35	76 627 644,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	14 974 832,06	17 930 044,44
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-38 367 035,96	-16 419 086,83
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 332,05	13 328,00
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-678,06	-3 027,27
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	16 186 851,16	39 525 306,50
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 833 754,19	-20 733 226,97
Frais de transaction	-17 227,57	-19 264,20
Différences de change	8 010 926,46	-1 823 393,97
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-514,23	-43 899,16
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 217,07	3 731,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 731,30	-47 630,46
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 178 993,70	-1 026 981,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	89 804 182,37	94 027 444,35

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3. Compléments d'information

3.1 Ventilation des instruments financiers par nature juridique

	Montant	%
. Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
Titres de créances négociables	85 184 403,94	94,86
. Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
. Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Autres Opérations		
Indice	90 402 891,95	100,67

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
. Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	85 184 403,94	94,86	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	4 847 904,45	5,40
. Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	107 551,18	0,12
. Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
. Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	85 184 403,94	94,86	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 847 904,45	5,40	-	-	-	-	-	-	-	-
. Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	107 551,18	0,12	-	-	-	-	-	-	-	-
. Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
	USD	USD						
. Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	85 184 403,94	94,86	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 761 941,24	5,30	-	-	-	-	-	-
. Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	107 551,18	0,12	-	-	-	-	-	-
. Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Société Fiduciaire Paul Brunier

S. F. P. B.

8, Rue Montalivet
75008 PARIS

ALLIANZ ACTIONS INDICE US Page 19 sur 28

3.5 Ventilation par nature des postes créances et dettes

Nature de débit/crédit		31/12/2010
. Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	120 574,84
. Total des dettes		120 574,84

3.6 Capitaux propres : souscriptions et rachats

	En montant	Nombre de parts
. Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	14 974 832,06	10 571,381
. Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-38 367 035,96	-26 586,711
. Solde net des Souscriptions Rachats	-23 392 203,90	-16 015,33
. Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice		58 175,264

. Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	12 461,43
Montant des commissions de souscription perçues	12 461,43
Montant des commissions de rachat perçues	-
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	12 461,43
Montant des commissions de souscription rétrocédées	12 461,43
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
 8, Rue Montalivet
 75008 PARIS

3.7 Frais de gestion

	31/12/2010
Rémunération du commissaire aux comptes	7 981,31
Rémunération du dépositaire	13 425,13
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 254 498,08
Montant des rétrocessions de frais de gestion perçues au titre des OPCVM détenus	-
Pourcentage de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net (sur la durée de l'exercice : de 365 jours)	1,44 %
Pourcentage de rétrocessions de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net	-

3.8 Engagements reçus et donnés

Néant.

3.9 Autres informations

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2010
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2010
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	14 945 431,18

Instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe

	31/12/2010
Actions	-
Obligations	-
Titres de créances	-
OPC	-
Instruments financiers à terme	-
Total des instruments financiers du groupe	-

3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt total	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes	-	-	-	-
		31/12/2010	31/12/2009	
. Sommes restant à affecter				
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat			-1 085 610,79	-1 013 989,34
TOTAL			-1 085 610,79	-1 013 989,34
. Affectation				
Distribution	-	-	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-	-	-
Capitalisation			-1 085 610,79	-1 013 989,34
TOTAL			-1 085 610,79	-1 013 989,34
. Informations relatives aux actions ou parts				
Nombre d'actions ou de parts			58 175,264	74 190,594
Crédits d'impôt				
. Crédits d'impôt				
			-	-

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
 8, Rue Montalivet
 75008 PARIS

3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPCVM au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Actif net					
en EUR	286 084 265,49	271 819 390,48	76 627 644,81	94 027 444,35	89 804 182,37
Nombre de titres					
Titre C	160 553,528	164 931,032	72 684,694	74 190,594	58 175,264
Valeur liquidative unitaire					
Titre C EUR	1 781,86	1 648,07	1 054,24	1 267,37	1 543,68
Capitalisation unitaire					
en EUR	63,68	56,86	7,04	-13,67	-18,66

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
 8, Rue Montalivet
 75008 PARIS

3.12 Inventaire

Libellé	Devise	Quantité	Evaluation	% Actif Net
I – TITRES DE CREANCES				
Titres de créances				
USA TREASURY BILL 17/02/11	USD	22 500 000	16 811 318,38	18,72
USA TREASURY BILL 13/01/11	USD	22 500 000	16 813 485,65	18,72
USA TREASURY BILL 10/02/11	USD	19 500 000	14 570 428,56	16,22
USA TREASURY BILL 06/01/11	USD	22 500 000	16 813 610,08	18,73
USA TREASURY BILL 20/01/11	USD	5 000 000	3 736 203,48	4,16
USA TREASURY BILL 27/01/11	USD	22 000 000	16 439 357,79	18,31
TOTAL Titres de créances nego. sur un marche regl. ou assimile			85 184 403,94	94,86
TOTAL I - TITRES DE CREANCES			85 184 403,94	94,86
V - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME				
Engagements a terme fermes				
NYF SP 500 EMI 0311	USD	-6	-	-
NYF S&P 500 IND 0311	USD	385	-	-
TOTAL Engagements a terme fermes			-	-
TOTAL V - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME			-	-
VII - TRESORERIE				
Dettes et creances				
Frais hcc	EUR	-7 981,31	-7 981,31	-0,01
Frais dépositaire	EUR	-3 063,3	-3 063,30	-
Frais de gest. fixe	EUR	-109 530,23	-109 530,23	-0,12
TOTAL Dettes et creances			-120 574,84	-0,13
Avoirs				
JPM a vue	USD	-143 925	-107 551,18	-0,12
SGE à vue	EUR	85 963,21	85 963,21	0,10
SGE A VUE	USD	6 372 429,78	4 761 941,24	5,29
TOTAL Avoirs			4 740 353,27	5,27
TOTAL VII - TRESORERIE			4 619 778,43	5,14

ALLIANZ ACTIONS INDICE US
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.



I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.


II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER
(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC